

La commission européenne propose la création d'un nom de domaine en ?.eu?

Les ministres des télécommunications de l'Union européenne ont invité la Commission européenne à présenter une proposition de décision concernant la création d'un nom de domaine internet de type ".eu", lors de leur réunion mardi 3 octobre à Luxembourg. La Commission européenne a présenté aux ministres sa proposition de créer ce domaine ?.eu?, l'ICANN ayant récemment ouvert la possibilité de donner un nom de domaine à deux lettres pour une entité régionale telle que l'UE. Le Conseil des ministres a, d'autre part, adopté une résolution sur l'organisation et la gestion de l'internet, traitant notamment de la coordination des politiques dans ce secteur. Le document souligne l'importance du développement du commerce électronique, lié à une gestion plus efficace des noms de domaine, qui figurent dans les adresses des sites internet. La Commission est ainsi appelée à améliorer la coordination des politiques de gestion de l'internet, en concertation avec les États membres.